



Rassemblement contre l'annexion de la Cisjordanie

27 juin 2020 - Place de la Mairie Poitiers

Chers Amis de la Palestine, de la Justice, de la lutte contre le racisme et les violences policières,

Lors de l'investiture de son 4^{ème} gouvernement, Benjamin Netanyahu a déclaré vouloir engager la procédure d'annexion formelle de la Vallée du Jourdain et des colonies israéliennes, soit un territoire qui représente 30 à 35 % de la Cisjordanie palestinienne.

Cette annexion correspond à la mise en œuvre du soi-disant "plan de paix présenté par Trump en janvier dernier comme le Deal du Siècle et intitulé "La Paix contre la Prospérité".

Pour Netanyahu, il s'agit "d'écrire un nouveau chapitre glorieux de l'histoire du sionisme". Tout est dit dans ces quelques mots. La mise en œuvre du projet sioniste est bien à l'œuvre sous nos yeux.

Le mouvement sioniste est arrivé en Palestine à la fin du 19^{ème} siècle avec une idéologie coloniale sans ambiguïté : conquérir le plus possible de terres palestiniennes avec le moins possible de Palestiniens. Organisé en milices et en bandes armées, avant de devenir un Etat en 1948, ce mouvement n'a jamais cessé d'envisager l'expulsion et le transfert des Palestiniens, attendant le bon moment pour y parvenir.

Pour Netanyahu, l'époque actuelle est un de ces bons moments, comme le fut la guerre de 1948-1949 qui a permis d'accroître la superficie du territoire accordé aux juifs, d'expulser 750 000 Palestiniens, et de rayer plus de 500 villages palestiniens de la carte. Un bon moment comme le fut la guerre des Six jours qui a permis l'occupation de tout le territoire palestinien, du Golan syrien et du Sinäï égyptien, et d'expulser à nouveau 350 000 Palestiniens. Un bon moment comme le furent les Accords d'Oslo qui ont découpé la Cisjordanie en trois zones, laissant les terres fertiles de la Vallée du Jourdain, la zone C, sous entier contrôle israélien.

Tout au long de sa courte histoire, Israël n'a eu de cesse de coloniser, de s'emparer du territoire palestinien, grignotant la terre, labourant les vergers, déracinant les oliviers, détruisant les habitations. Les zones rurales ont été vidées de leurs habitants pour offrir aux colons des lieux d'implantation vides de la population autochtone. Ainsi, 300 000 Palestiniens ont été chassés de la Vallée du Jourdain et 350 000 colons s'y sont installés. En tout plus de 600 000 colons vivent en Cisjordanie dans 250 colonies. Colonies qui faut-il le rappeler sont illégales au regard du droit international. On mesure la subtilité tactique de Ben Gourion refusant de fixer les frontières d'Israël à la fin de la guerre de 1949. Stratégie qui a fait dire à Sharon que la construction du

mur de séparation allait permettre "d'achever ce qui ne l'a pas été en 48". Le projet du Grand Israël de la Mer au Jourdain n'a jamais quitté la tête des dirigeants israéliens, quelle que soit leur couleur politique.

Alors, quoi de plus normal pour le gouvernement Netanyahu que de vouloir donner un statut officiel à ce brigandage ? Mais légalité ne signifie pas légitimité.

Car c'est oublier que la colonisation ne transformera jamais en patrie des territoires qui ont été conquis par la force. C'est oublier que si les vieux Palestiniens sont effectivement bien morts, les jeunes, eux, n'ont pas oublié que cette terre est leur, qu'ils refusent d'en partir et qu'ils sont prêts à donner leur vie pour elle.

Il faut bien comprendre que cette question de l'annexion de la terre palestinienne est une question qui ne concerne pas seulement les Palestiniens et les Israéliens. C'est une question de souveraineté, de droit international qui nous concerne tous.

Elle nous concerne quand Iyad Al-Hallaq, jeune palestinien autiste est abattu par un soldat israélien ; elle nous concerne aussi quand un barrage militaire israélien étrangle tout un village palestinien privant les habitants d'accès à leurs lieux de travail, de santé, d'éducation, de nourriture ; elle nous concerne encore quand un bulldozer israélien écrase une maison palestinienne pour en chasser les habitants. Elle nous concerne enfin car tout comme la vie d'un Noir compte, la vie d'un Palestinien compte aussi.

Car la vie, c'est la liberté, la liberté d'aller et venir, la souveraineté, les droits civiques et nationaux.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, a appelé les autorités israéliennes "à s'abstenir de toute mesure unilatérale qui conduirait à l'annexion de tout ou partie des Territoires palestiniens" et a averti qu'une telle décision "ne pourrait être sans conséquence sur les relations de l'Union européenne avec Israël". Mais rien sur les relations de la France avec Israël. Il faut aller plus loin que ces belles paroles maintes fois répétées et annoncer clairement dès maintenant des sanctions.

Et pour nous, comme acteurs politiques, il est plus important que jamais de boycotter les productions israéliennes que ce soit dans le domaine de la culture, du sport, des aliments, en nous appuyant sur le jugement de la Cour européenne des Droits de l'Homme qui vient de conclure que l'appel au boycott ne constitue pas un appel à la discrimination et qu'il est protégé par la liberté d'expression. Et ceux qui sont dans l'illégalité, ce sont ceux qui ont sanctionné le boycott d'Israël.

Boycott de l'Etat criminel israélien !

Vive la Résistance palestinienne ! Palestine vivra !